CENTRE DE FORMATION



OBJECTIFS

Revoir la méthode du maquillage permanent du visage complet. Approfondir la partie théorique, analyser les erreurs et gagner en rapidité.

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

Arrêté du 12 décembre 2008 - article r-1311-3 du code de la santé publique

PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant pratiquer les techniques de maquillage permanent

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation hygiène et salubrité et maitriser le maquillage permanent du visage. Le diplôme d'esthétique n'est pas obligatoire.

2 jours soit 14 heures

DURÉE

PROFIL DES INTERVENANTS Professionnels exerçant le maquillage permanent depuis plus de 5 ans à la méthode Pigmentsé et ayant suivi une formation-formateur.

ÉVALUATION

Evaluation théorique sous forme de questionnaire à choix multiples et pratique pendant la mise en situation sur modèles avec contrôle des gestes.

NOMBRE DE **PARTICIPANTS**

De 6 à 10 participants

DATE (SELON CALENDRIER)

Voir devis

LIEU

Centre de formation Pigmentsé, 5 avenue Lionel Terray, 69330 MEYZIEU

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique, démonstration par le formateur, mise en pratique sur supports silicones puis sur modèles.

Vidéoprojecteur, matériel pédagogique, salle de mise en pratique, kit pédagogique

DOCUMENTS REMIS

Attestation de formation

DOMAINE A: CONNAITRE LA TECHNIQUE

Compétence 1 : Savoir redessiner et harmoniser yeux, la bouche et les sourcils

Compétence 2 : S'adapter aux différentes morphologies pour adapter les tracés

Compétence 3 : Connaître les matériaux, les monoblocs utilisés et les consommables

Compétence 4 : Revoir les méthodes de piquage

Compétence 5 : Intégrer des nouvelles techniques avec fluidité

DOMAINE B: SAVOIR PIGMENTER

PROGRAMME DE **FORMATION**

Compétence 6 : Restituer les méthodes sur les supports papiers

Compétence 7: Restituer les méthodes sur les supports silicones et plaques

d'entrainement avec tous les outils

<u>Compétence 8 :</u> Maitriser les étapes du protocole des séances

Compétence 9 : Être capable de restituer les indications et les contre-indications

Compétence 10 : Mettre en lien les règles les d'hygiène et les pratiques du maquillage

permanent

Compétence 11 : Maitriser son positionnement, celui des clients et pratiquer

DOMAINE C: INDISPENSABLE A L'ACTIVITE

Compétence 12 : Acquérir de nouvelles bases de colorimétrie pour l'appliquer à la compréhension des pigments

Compétence 13 : Adopter les coûts de revient, les prix des prestations

Compétence 14 : Faire le point sur les techniques de vente et les valorisations des prestations.

Pigmentsé - 5 avenue Lionel Terray - 69330 Meyzieu

N° de déclaration d'activité : 82690992069

04.72.45.49.63 - formation@pigmentse.com









CENTRE DE FORMATION



JOUR 1

9h30 - 12h30

- Présentation du module de formation
- Echanges sur les problématiques des apprenants
- Recueil des points à améliorer et définitions des besoins
- Point sur l'appareillage
- Point sur les pigments et aiguilles

13h30 - 17h30

- Mise en application sur papier
- Mise en application sur plaque
- · Vérification des acquis

JOUR 2

9h30 - 12h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Mise en pratique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail

13h30 - 17h30

- Mise en pratique*
- Accueil du client, définition du besoin
- Méthode manuelle ou électrique
- Mise en pratique
- Conseil post pigmentation
- Evacuation des déchets
- Nettoyage de l'espace de travail

*La mise en pratique sur modèle peut se faire individuellement, en binôme ou en groupe. En cas de non-présentation du modèle, la technique sera appliquée sur un support inanimé.

Pigmentsé - 5 avenue Lionel Terray - 69330 Meyzieu

N° de déclaration d'activité : 82690992069

04.72.45.49.63 - formation@pigmentse.com









